



**Vingt-et-unième réunion du Groupe régional AFI de planification et de mise en œuvre
(APIRG/21)**

(Nairobi, Kenya, 9 – 11 octobre 2017)

Mise en œuvre du SMS et du SMQ à l'ASECNA

Note présentée par l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note porte sur la mise en œuvre du Système de Management de la Sécurité (SMS) et de la Qualité (SMQ) à l'ASECNA, cas pratique d'un fournisseur de services de navigation aérienne. Elle fait ressortir l'état de fonctionnement du SMS et du SMQ, ainsi que les défis à relever pour assurer une amélioration continue desdits systèmes.

Parmi les défis, on peut citer celui relatif à la protection des systèmes de navigation aérienne contre les nouvelles menaces telles que les cyber-attaques, qui concerne plus d'un ANSP, compte tenu de l'interopérabilité desdits systèmes

Conclusion :

La Réunion est invitée à :

- a)** Noter l'expérience de l'ASECNA en matière de mise en œuvre du SMS et du SMQ, ainsi que les défis à relever par l'Agence pour consolider les acquis et améliorer leur fonctionnement.
- b)** Noter que la protection des systèmes de navigation aérienne contre les nouvelles menaces telles que les cyber-attaques, constitue un défi majeur pour l'ensemble des ANSP, compte tenu de l'interopérabilité desdits systèmes.
- c)** Examiner le projet de conclusion suivante : « les ANSP de la Région AFI mettront en place un Système de management de la sûreté et de la sécurité du système d'information, prenant en compte au minimum la protection des équipements et installations de navigation aérienne contre les nouvelles menaces telles que les cyber-attaques ».

<i>Objectifs stratégiques :</i>	La présente note se rapporte à l'objectif stratégique "Sécurité"
<i>Incidences financières :</i>	N/A
<i>Référence :</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Annexe 19 - Gestion de la Sécurité ▪ Annexe 3 - Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale ▪ Annexe 15 - Service d'information aéronautique ▪ Doc 9859 - Manuel de gestion de la sécurité ▪ Doc 9985 - Manuel de sûreté de la gestion du trafic aérien ▪ Résolutions pertinentes des organes statutaires de l'Agence

1. CONTEXTE

1.1. L'ASECNA, Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et à Madagascar, établissement public à caractère multinational, est fournisseur de services de la navigation aérienne pour ses 17 Etats membres de la Région AFI.

1.2. En 2005, en application des normes et pratiques recommandées de l'OACI en matière de gestion de la sécurité, le Comité des Ministres de Tutelle de l'ASECNA, par sa Résolution N°2005/ CM 44-7 a adopté un document d'énoncé de politique générale en matière de gestion de la sécurité. A travers ledit document, l'Autorité statutaire demande à l'Agence de mettre en place un Système de Management de la Sécurité.

1.3. En juillet 2011, par résolution N° 2011 CA 120-10, le Conseil d'administration de l'ASECNA a demandé à la Direction Générale de s'organiser efficacement pour atteindre dans un délai maximum de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2012, le niveau qu'exige une certification SMS/SMQ.

1.4. La présente fait ressortir l'état de mise en œuvre du SMS et du SMQ à l'ASECNA, l'impact sur les performances opérationnelles de l'Agence et les défis à relever.

2. ETAT DU FONCTIONNEMENT DU SMS

2.1. Le SMS a été mis en œuvre suivant un plan allant de 2011 à 2014, approuvé en novembre 2011 par le Directeur Général de l'ASECNA, conformément aux spécifications de l'OACI en la matière.

2.2. Le SMS est fonctionnel sur ses composantes Gestion des risques, Assurance et Promotion de la sécurité, notamment :

- a) Traitement systématique des événements sécurité, conformément à un manuel de traitement des événements sécurité, y compris la culture juste de sécurité ;
- b) Mesures et suivi des indicateurs de performance de sécurité institués ;
- c) Tenues de réunions périodiques de revues pour l'évaluation du SMS et de la performance sécurité ;
- d) Réalisation des études de sécurité avant la mise en service pour tout changement pouvant impacter la sécurité, conformément à des procédures établies ;
- e) Réalisation d'inspections et d'audits de sécurité (évaluation interne et supervision) ;
- f) Elaboration et suivi de la mise en œuvre de plans d'actions correctives et/ou préventives ;
- g) Sensibilisation et formation du personnel en matière de SMS (audit, Etude de sécurité...) ;
- h) Diffusion des informations critiques relatives à la sécurité
- i) Partage des résultats issus du traitement des événements sécurité et de bonnes pratiques.

2.3. Le SMS de l'ASECNA est fonctionnel depuis 2014 conformément aux dispositions de l'OACI en la matière comme l'ont confirmé les audits ci-dessus :

- a) les audits annuels de la Commission de Vérification de la Sécurité (instituée par le Conseil d'Administration et indépendante de l'Exécutif) ;
- b) les deux audits SMS à blanc conduits par des experts indépendants en 2014 et 2016 ;
- c) la revue par les pairs réalisé par ATNS en avril et mai 2016 dans le cadre de l'initiative ASQA.

2.4. Impact du SMS sur les performances sécurité

2.4.1. En zone ASECNA, il a été enregistré et analysé 1848 événements sécurité en 2013, 3034 en 2014, 4973 en 2015 et 2355 au 31/05/2016 (contre 1965 au 31/05/2015). Ainsi de 2012 à 2016, on note une augmentation du nombre d'événements : 75% de 2012 à 2013, 64% de 2013 à 2014, 60% de 2014 à 2015, 12% de 2015 à 2016.

2.4.2. L'augmentation du nombre d'évènements constitue une réponse positive à l'introduction de la culture juste de sécurité dans notre système, avec un suivi régulier des évènements et à l'instauration du reporting volontaire. Par exemple, le pourcentage de reports volontaires des airprox par les contrôleurs a progressé comme suit : 43% en 2012, 59% en 2013, 74% en 2014 et 83% en 2015.

2.4.3. Par contre, le nombre d'airprox est de 29 en 2013, 19 en 2014, 18 en 2015 et 3 au 31/05/2016 contre 7 au 31/05/2015). On déduit que le nombre d'airprox a continuellement baissé de 2013 à 2016 : 34% de 2013 à 2014, 5% de 2014 à 2015, et de 36% de 2015 à 2016.

2.4.4. La tendance à la baisse des airprox, nonobstant l'augmentation des évènements sécurité et du trafic, est due à la mise en œuvre des actions correctives issues de l'analyse des évènements sécurité et à la prise en compte préventive d'exigences issues d'analyse d'impact des changements sur la sécurité.

3. ETAT DU FONCTIONNEMENT DU SMQ

3.1. A l'image du SMS, le SMQ a été mis en œuvre suivant un plan allant de 2011 à 2014, approuvé en novembre 2011 par le Directeur Général de l'ASECNA

3.2. Certification ISO 9001 version 2008 des activités de l'Agence

3.2.1. En octobre 2014, l'Agence a obtenu la certification ISO 9001 version 2008 pour l'ensemble des services qu'elle fournit, dont le service de l'information aéronautique et l'assistance météorologique à la navigation aérienne.

3.2.2. En particulier, la certification de l'ensemble des activités de l'Agence permet aux Etats membres, de satisfaire aux normes et pratiques recommandées de l'OACI relatives à la gestion de la qualité en matière de services de l'information aéronautique et d'assistance météorologique à la navigation aérienne.

4. DEFIS A RELEVER

4.1. Parmi les défis à relever pour consolider les acquis et améliorer continuellement le fonctionnement du SMS de l'Agence, on peut citer :

- a) Bénéficier d'une supervision de la sécurité sur la base d'un référentiel réglementaire commun, étant donné que l'ASECNA est ANSP de plusieurs Etats [le fonctionnement effectif des AAMAC (Autorités Africaines et Malgaches de l'Aviation Civiles) en constitue une opportunité].
- b) Renouveler le certificat de l'Agence suivant la norme ISO 9001 version 2015, pour les services qu'elle fournit, dont le service de l'information aéronautique et l'assistance météorologique à la navigation aérienne.
- c) Etendre la gestion de risques à tous les domaines d'activités de l'Agence, étant donné que les risques et performance Sécurité peuvent être impactés par des risques d'autres domaines (Sûreté, Sécurité de l'information, Environnement, etc.).
- d) Mettre en place un système de management de la sûreté et de la sécurité du système d'information, visant la protection des systèmes de navigation aérienne contre les nouvelles menaces telles que les cyber-attaques.

4.2. La protection des systèmes de navigation aérienne contre les nouvelles menaces telles que les cyber-attaques, constitue un défi majeur pour l'ensemble des ANSP, compte tenu de l'interopérabilité desdits systèmes.

5. CONCLUSION

6.

La Réunion est invitée à :

- a) Noter l'expérience de l'ASECNA en matière de mise en œuvre du SMS et du SMQ, ainsi que les défis à relever par l'Agence pour consolider les acquis et améliorer leur fonctionnement.
- b) Noter que la protection des systèmes de navigation aérienne contre les nouvelles menaces telles que les cyber-attaques, constitue un défi majeur pour l'ensemble des ANSP, compte tenu de l'interopérabilité desdits systèmes
- c) Examiner le projet de conclusion suivante : « **les ANSP de la Région AFI mettront en place un Système de management de la sûreté et de la sécurité du système d'information, prenant en compte au minimum la protection des équipements et installations de navigation aérienne contre les nouvelles menaces telles que les cyber-attaques** ».

--- Fin --